

# RD268

## Aménagement à 2 x 2 voies entre La Fossette et Mât de Ricca

sur les communes d'Arles, Fos-sur-Mer et Port Saint Louis du Rhône

### PRESENTATION DES 3 VARIANTES

#### Elargissement côté Nord

Variante n°1

**Caractéristiques :** Cette variante consiste à élargir la plateforme existante de la RD268 par le Nord

**Avantage :** Faible impact réseaux

**Inconvénient :** Fort impact environnemental

**Coût des travaux :** 55 Millions d'euros

#### Elargissement côté Sud

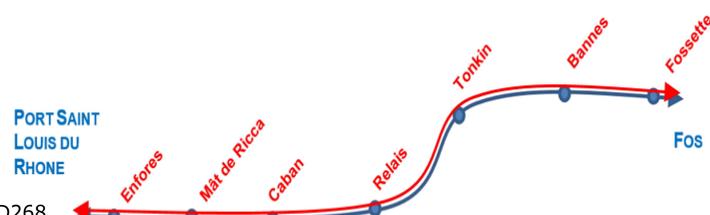
Variante n°2

**Caractéristiques :** Cette variante consiste à élargir la plateforme existante de la RD268 par le Sud

**Avantage :** Impact environnemental modéré

**Inconvénient :** Très fort impact réseaux

**Coût des travaux :** 62 Millions d'euros



#### Aménagement par la Route Portuaire 536

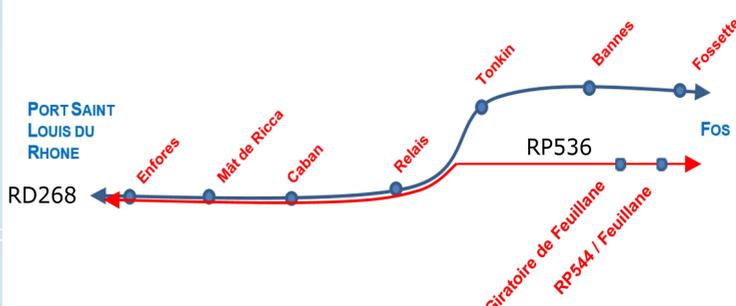
Variante n°3

**Caractéristiques :** Cette variante, en section courante, s'appuie sur le tracé actuel de la RD268 entre le carrefour Mât de Ricca et la zone du Relai. Le tracé s'écarte ensuite vers l'Ouest pour traverser la zone du Tonkin et rejoindre le carrefour de la Feuillane en s'appuyant sur la Route Portuaire 536. Un barreau neuf permet le franchissement du canal et le raccordement à la RD268

**Avantage :** Utilisation partielle infrastructure existante

**Inconvénient :** Fort à très fort impact réseaux et Environnement

**Coût des travaux :** 75 Millions d'euros



**Elimination de la variante n°2 (élargissement par le SUD) :** Cette variante est éliminée à cause de la présence de la bande de pipe line au Sud de la RD 268 sur l'intégralité du tracé, ce qui entraîne une interdiction de construction

**Elimination de la variante n° 3 (aménagement par la RP 536) :** Cette variante est éliminée car elle entraîne :

- un surcoût d'investissement important
- une fragmentation fonctionnelle supplémentaire (RD268 + RP536) vis-à-vis de la biodiversité.
- des impacts environnementaux équivalents à l'élargissement par le Nord
- des impacts sur les réseaux équivalents à l'élargissement par le Sud sur la section entre Mât de Ricca et le Relai (création notamment d'un échangeur dénivelé au droit du point de raccordement avec la RD268)

### PRESENTATION DE LA VARIANTE n°1 PREFERENTIELLE

#### Description de l'aménagement

Présentation du tracé :

Longueur de l'aménagement : 9.670 km

Surface supplémentaire ajoutée : 64 550 m<sup>2</sup>

